Cher/Chère Docteur(e) Vétérinaire,

Vous trouverez ci-dessous le courriel à envoyer à votre patientèle lors de la Semaine Nationale de l’Identification.

**Objet : Semaine Nationale de l'Identification : Protégez votre compagnon !**

Cher(ère) client(e),

La semaine du 16 au 22 juin 2025 est la semaine nationale de l'identification de nos amis à quatre pattes, chiens et chats. C'est l'occasion idéale de rappeler une mesure essentielle pour leur sécurité et votre tranquillité d'esprit.

Au-delà d'être une obligation légale en France, l'identification de votre animal est une véritable bouée de sauvetage s'il venait à se perdre. Imaginez la détresse de ne pas pouvoir retrouver votre fidèle compagnon... Grâce à une identification (par puce électronique ou tatouage), les chances de le retrouver rapidement sont considérablement augmentées. C'est un lien précieux qui permet aux services de fourrière, aux refuges et aux vétérinaires de vous contacter rapidement.

**Votre animal est-il bien identifié ?**

Si ce n'est pas encore le cas, nous vous encourageons vivement à prendre rendez-vous avec votre vétérinaire. Nous pourrons répondre à toutes vos questions sur la procédure d'identification et la réaliser dans les meilleures conditions pour le bien-être de votre animal.

**Votre animal est déjà identifié ? Vérifiez vos coordonnées !**

C'est une bonne première étape ! Cependant, il est également crucial de vous assurer que vos informations de contact (adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail) sont bien à jour dans votre espace personnel sur le site www.i-cad.fr. En cas de perte, des coordonnées exactes sont indispensables pour un retour rapide et serein de votre animal.

N'attendez plus pour assurer la sécurité de votre compagnon. Contactez-nous dès aujourd'hui pour prendre rendez-vous ou pour obtenir plus d'informations sur l'identification.

Nous sommes à votre disposition pour toute question.

Cordialement,

L'équipe de votre clinique vétérinaire